



Plus de 500 épaves et sites de plongée s'offrent aux plongeurs amoureux d'histoire maritime et d'une riche biodiversité, propres à l'Atlantique et à la Manche.
Crédit photo : Ph. Nedelec

Le mot du Président



Le développement et la promotion de nos activités subaquatiques auprès des centres de plongée professionnels ont toujours fait partie statutairement de nos missions fédérales.

Si nous nous efforçons de répondre dans la mesure du possible aux nombreuses sollicitations, il nous reste encore de nombreux axes de travail à mettre en oeuvre avec l'aide de nos partenaires.

Grâce à l'implication des centres de plongée professionnels dans la campagne «Moi, je plonge à l'Ouest !», nous véhiculons une image plus moderne et cohérente à de nouveaux publics qu'il nous faut conquérir, comme la famille et les jeunes.

J'espère que ce document vous aidera à mieux appréhender tout l'effort et l'implication que nous mettons au service de l'attractivité de notre activité. Puisse-t-il servir de premier contact entre vous et le Comité interrégional.

Jean-Yves Redureau, president@cibpl.fr

Au sommaire



Saison de plongée 2018

Plan de communication, formation continue, médiation et développement de produits menés sur la saison de plongée actuelle. ▶



Chiffres clés

Les principaux chiffres clés concernant les centres de plongée professionnels et leur représentation au sein du CIBPL-FFESSM. ▶



Grands projets

Participation au prochain Boot de Düsseldorf, mise en place d'une plateforme d'e-learning et nouveau plan de communication. ▶

15 161

licencié.e.s

2 470

licencié.e.s dans les centres de plongée professionnels

60

personnels d'encadrement diplômés d'état actifs dans les centres de plongée

233

Clubs associatifs (207) et Structures commerciales agréées (26 SCA)

Chiffres clés issus du CIBPL-FFESSM transmis aux partenaires Tourisme sur simple demande à accueil@cibpl.fr

SAISON DE PLONGÉE ACTIONS 2018



Clips vidéo

Commande de clips vidéo promotionnels et diffusion sur la chaîne Youtube du CIBPL-FFESSM (60 000 vues par an sur <http://youtube.com/cibpl>)



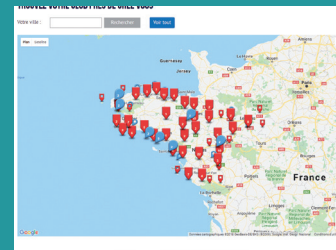
Colloque professionnel

Deux journées en mars 2018 de recyclage secourisme et de conférences-débats sur les besoins des moniteurs professionnels : e-marketing, gestion commerciale, etc.



Diffusion Print

Diffusion de dépliants auprès des Offices de Tourisme, d'autocollants, de goodies et d'un nouveau magazine grand public auprès de 100 distributeurs.



Présence web

Campagnes publicitaires, gestion rédactionnelle des réseaux sociaux, tenue de plusieurs sites web à publics cibles variés.



Médiation

Accompagnement et médiation dans les conflits d'usage, de concurrence et sur la question fiscale.



Produits dérivés

Publication d'ouvrages pédagogiques et conception de produits textiles pour la revente à la clientèle sous la marque «Moi, je plonge à l'Ouest!»



Partenariats presse

Organisation de voyages de presse, veille rédactionnelle, point presse et mise en relation entre journalistes et centres de plongée.



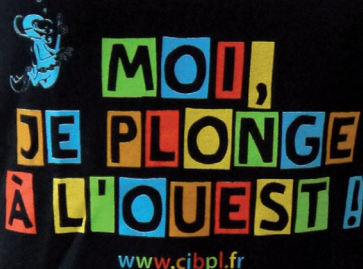
Événementiels

Participation aux Salons, Festivals et Foire expo en mobilisant les centres de plongée professionnels. Salon international de la Plongée 2018 : stand de 60 m², 12 centres exposants, 60 000 visiteurs.

- Salon international de la Plongée à Paris
- Festival interceltique de Lorient
- Salon du Tourisme de Vannes
- Foire expo de Nantes
- Tout Angers bouge

Moi, je plonge à l'Ouest !

Marque déposée identifiant les campagnes de communication ainsi que les produits dérivés : textile, autocollant, bagagerie, goodies, outils pédagogiques, etc.



36

Centre de plongée, club associatif ou structure commerciale agréée ?

Centres de plongée professionnels (dont 10 club associatifs et 26 SCA)

Nous dénommons «Centres de plongée professionnels» les structures - associatives ou commerciales - qui accueillent du public au moyen de personnels d'encadrement salariés. En aucun cas, un club associatif sans salarié et sans vocation touristique n'est inclus dans le plan de développement touristique du CIBPL-FFESSM.

GRANDS PROJETS



Boot de Düsseldorf

En partenariat avec le Comité Est de la FFESSM, nous serons présents au prochain salon nautique international de Düsseldorf en janvier 2019. Ce projet s'inscrit dans une stratégie de conquête de nouveaux publics pour nos centres de plongée professionnels.



E-learning

Mise à disposition des centres de plongée professionnels d'une salle équipée pour la captation en direct ou enregistrée de leurs formations et création d'une plateforme pédagogique avec un espace dédié pour la publication de leurs supports.

► à découvrir sur <http://mon.cibpl.fr>



Nouvelle campagne de communication

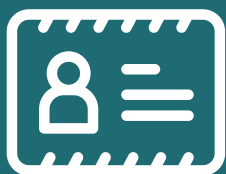
Augmentation du tirage du magazine «A l'eau» en diffusion plus large notamment dans près de 100 cabinets médicaux et 100 magasins partenaires. Refonte des sites Internet et création d'un site participatif sur les «expériences de plongée».

Label Point Rand'eau

Issu de l'innovation du Comité interrégional, le label national «Point Rand'eau» a été testé dans notre région pilote durant la saison 2006, pour lancer un nouveau produit touristique auprès du grand public. L'accompagnement des centres de plongée se poursuit aujourd'hui sur des projets aussi variés tel qu'un sentier sous-marin archéologique.



MIEUX COMPRENDRE L'OFFRE



Il existe une seule licence fédérale pour les 14 activités subaquatiques de la FFESSM. Elle est valable du 15 septembre au 31 décembre de l'année suivante (15 mois). Un tarif dégressif existe pour les jeunes (- 16 ans) et les enfants (- 12 ans), adapté à la clientèle jeune ou familiale.

D'autres titres de participation (ATP) ont été créés pour permettre une initiation sans prise de licences : le pass-rando pour la randonnée palmée, le pack-découverte pour la plongée sous-marine, le pass-collectif Jeunes, etc.



L'offre en plongée sous-marine a sensiblement évolué avec l'apparition de modules de formation permettant d'accéder à des prérogatives de profondeur en dehors du cursus traditionnel.

D'autres activités sont aussi progressivement commercialisées comme la randonnée palmée, l'apnée en tant que performance sportive ou de loisir, la nage avec palmes et la nouvelle tendance à nager comme une sirène ainsi que la pêche sous-marine.



Le statut de «Structure commerciale agréée» (SCA) est délivré annuellement aux entreprises qui signent une charte de droits et devoirs envers la FFESSM. Les SCA font partie intégrante de la fédération et du Comité interrégional en participant aux votes en assemblée générale et en comité directeur.

De la même manière, les centres qui souhaitent disposer du label «Point Rand'eau» pour organiser de la randonnée palmée, signent une charte avec la FFESSM.

Quelques repères :



Visuel fédéral sous forme de grand autocollant



Visuel fédéral sous forme de drapeau



Visuel fédéral sous forme de grand autocollant



Visuel régional sous forme de vitrophanie et de grand autocollant

Une équipe de professionnels au sein du Comité interrégional :



Joël GERNIER

Membre du Comité directeur représentant les SCA, Gérant du centre de plongée H2JO
contact@h2jo.fr



Alix RESPINGER

Conseillère Technique Sportive détachée auprès du CIBPL-FFESSM.
alix.respinger@drjscs.gouv.fr



Laurence EVEN-TROËDEC

Salariée au CIBPL-FFESSM
accueil@cibpl.fr
02 97 37 51 51



Thiébaud JORIS

Salarié au CIBPL-FFESSM
cdm@cibpl.fr
06 61 84 19 91
02 97 37 51 51